



CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 23 MARS 2018

20 H 00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

00-INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

01-DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

02-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2018

03-DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision n°06/2018 : Une convention est passée avec Madame Agnès Chaumié pour la représentation d'un spectacle le samedi 14 avril dans le cadre de la saison culturelle 2017-2018. Il lui sera versé un montant de 940.00 €TTC pour sa prestation.

Décision n°07/2018 : Une convention est passée avec l'agence Boirard située à Orléans pour la conception d'une boîte à livres. La commune versera 1100.00 €HT pour cette prestation.

Décision n°08/2018 : Une convention est passée pour l'intervention de Madame Clémence Pollet le mardi 12 juin auprès des scolaires et devant un public plus large en fin d'intervention. Pour cette prestation la commune versera à l'artiste la somme de 380.00 € net, et prendra en charge les frais de déplacement sur présentation de factures.

Décision n°09/2018 : Une convention est passée pour la location au Frac Centre Val de Loire de l'exposition « Bureau des cadres mobile » qui sera présentée à la bibliothèque de Semoy du 27 avril au 25 mai 2018. La commune versera 220.00 €TTC au Frac.

Décision n°10/2018 : La commune fait appel à la société d'avocats Casadei-Jung pour l'exercice d'une mission d'assistance juridique et contentieuse dans le cadre d'un litige opposant la collectivité avec un ancien agent municipal. Il sera versé à la société les débours (frais de photocopies (0.20 €HT/page, de déplacement (formule décrite dans le contrat), et de droit de plaidoirie (13€)) ainsi que les honoraires (temps de déplacement (100 € HT/heure) et prestations intellectuelles (calculées sur la base du taux horaire de 200 €HT).

Décision n°11/2018 : Un contrat est passé avec l'éditeur Loïc Jacob, invité à la bibliothèque municipale, pour animer une conférence le samedi 16 juin dans le cadre de la saison culturelle 2018. Pour sa prestation, la commune lui versera un montant de 180.00 €TTC.

Décision n°12/2018 : Un contrat est passé entre la ville de Semoy et l'éditeur Loïc Jacob ; Hong-Fei Cultures pour le prêt de l'exposition « Il était une fois ... la traversée et la Ballade de Mulan » ; Œuvres de Clémence Pollet. L'exposition se tiendra du 5 au 16 juin 2018 à la bibliothèque. La commune verse pour ce prêt un montant de 600.00 €TTC.

Décision n°13/2018 : Une convention est signée avec l'artiste André Robillard pour sa participation à la conférence animée par Monsieur Christian Jamet portant sur « André Robillard et l'art brut » le 7 avril 2018. André Robillard percevra le montant de 150.00 €TTC pour sa venue.

MOTION CONTRE LA RÉDUCTION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE ET SON PROJET DE FERMETURE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

34/18 - COMMISSION DE SUIVI DE SITE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DÉPÔTS DE PÉTROLE D'ORLÉANS (DPO) DE SAINT JEAN DE BRAYE ET DE SEMOY – RENOUELEMENT DES MEMBRES

FINANCES

35/18 - TAUX D'IMPOSITION 2018

36/18 – VERSEMENT MENSUEL DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT À ORLÉANS MÉTROPOLE

37/18 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2018

RESSOURCES HUMAINES

38/18 – PERSONNEL COMMUNAL - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

39/18 - PERSONNEL COMMUNAL - ACTUALISATION DU TABLEAU DU RÉGIME INDEMNITAIRE

AMÉNAGEMENT

40/18 - PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DU « CHAMP PRIEUR » - MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE À LA CRÉATION ET À LA RÉALISATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

41/18 - PORTAGE PAR L'EPFLI FONCIER CŒUR DE FRANCE DES TERRAINS DE LA ZAC DU CHAMP PRIEUR – AGRÉMENT DES CONDITIONS FINANCIÈRES DE REVENTE - DÉSIGNATION DU TIERS ACQUÉREUR

DÉVELOPPEMENT DURABLE

42/18 - CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017 : REMISE DES PRIX

CULTURE

43/18 - EXPOSITION DES AUTOMNALES ARTISTIQUES DE SEMOY 2018 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET

SCOLAIRE-JEUNESSE

44/18 - TARIFICATION DES SÉJOURS ET DES ANIMATIONS : VACANCES D'ÉTÉ 2018

45/18 - MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES COÛTS DES CLASSES DE DÉCOUVERTES

46/18 - ÉDUCATION MUSICALE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

